

LES « POURQUOI » DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES

Septième épisode de cette rubrique à succès permettant d'exprimer l'étonnement du consommateur face à certaines pratiques commerciales, ou d'évoquer le comportement illogique de l'acheteur.

Pourquoi **La Poste** semble réticente à distribuer le courrier le samedi ?

Pourquoi les diffuseurs de spams ne font-ils pas l'objet de poursuites alors qu'ils sont parfaitement connus et identifiés ?

Pourquoi faut-il attendre plus de deux mois pour obtenir une réponse de la **CNIL** (Commission nationale informatique et libertés) ?

Pourquoi faut-il se munir d'une loupe pour pouvoir lire certaines mentions publicitaires ou contractuelles ?

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)